

## DISCRIMINATION SYNDICALE : **CHOISIS TON CAMP !**

C'est un discours préoccupant : les salarié·es syndiqué·es souhaitant évoluer professionnellement doivent avant tout démontrer leur « loyauté » envers la direction.

Derrière ce terme, anodin en apparence, se cache une réalité que nous ne pouvons accepter et un sous-entendu à l'objectif clair : les salarié·e·s engagé·e·s syndicalement doivent modérer leurs prises de position, taire leurs critiques ou renoncer à défendre les intérêts collectifs pour espérer progresser dans leur carrière.

Cela représente un véritable danger : la promotion ne dépend plus des compétences, mais de la capacité à se conformer aux attentes d'une direction décomplexée. Nous refusons cette vision de l'entreprise.



Être syndiqué·e ne retire rien aux compétences, à l'investissement ni au professionnalisme d'un·e salarié·e. Bien au contraire, l'engagement syndical témoigne souvent d'un sens aigu des responsabilités, d'une connaissance approfondie de l'entreprise et d'une volonté de contribuer à l'amélioration des conditions de travail.

La loyauté d'un·e salarié·e s'exprime par la qualité de son travail, son implication quotidienne et le respect de ses obligations professionnelles. Elle ne peut en aucun cas être assimilée à une obligation de silence ou à un renoncement à ses droits.

Exprimer, explicitement ou implicitement, qu'il faut choisir entre son engagement syndical et son évolution de carrière constitue une dérive grave. Une entreprise qui valorise réellement les compétences ne demande pas l'adhésion aux choix de la direction ; elle reconnaît le travail accompli, quelles que soient les opinions ou les responsabilités syndicales de chacun.

Nous rappelons que la liberté syndicale est un droit fondamental. Nous continuerons à la défendre avec détermination. Nul ne devrait avoir à sacrifier ses convictions, son mandat ou son engagement collectif pour obtenir la reconnaissance qui lui est dû. L'avenir professionnel des salarié·es doit être déterminé par leurs compétences, leurs expériences et leurs résultats, jamais par leur degré de complaisance envers la direction.

***Derrière les labels, les slogans et les engagements affichés, une interrogation s'impose : France Télévisions traite-t-elle réellement tous ses salarié·es avec l'équité et l'inclusion qu'elle promet ?***

